

Box Salée



Présentée dans un élégant coffret à fenêtre, en carton bleu, blanc et or (dimension 31.5x18x10)

- Terra salvatja, AOP Terrasse du Larzac,(Fonjoya) Rouge, 75 cl, Millésime 2018 ou 2019
- Terrine de canard au Pain d'épices, (Maison Papillon), 130 g
- Terrine aux châtaignes des Cévennes, (Maison Papillon), 130 g
- Terrine de Caille aux Raisins, (Maison Papillon), 130 g
- Sel aux herbes Aromatiques des causses, (Ferme des Homs), 80 g (BIO)
- Fricandeau, (Charcuterie du Viala), 180 g
- Tartinable Truite au Chardonnay, (Roger Vidal), 140 g

Box Sucrée



Présentée dans un élégant coffret à fenêtre, en carton bleu, blanc et or (dimension 31.5x18x10)

- Confitures Nectarine de vigne ou Cerise Amande Amère ou Myrtille Cédrat, (Maison BRAS, Laguiole), 280g
- Sirop de Cerise de la haute vallée du Tarn, (Artisan du fruit), 50 cl
- Tablette de Chocolat au lait Café, (Abbaye de Bonneval), 100g
- Sablé pur beurre, (Biscuiterie des Cazes), 120g
- Tisane Rayon de Soleil, (Ferme des Homs), 25 g (BIO)
- Miel de Fleurs d'été, (Le rucher de Massebiau), 125 g (BIO)

Box Sucrée Salée

Présentée dans un élégant coffret à fenêtre, en carton bleu, blanc et or (dimension 33x21x12)

- Terra salvatja, AOP Terrasse du Larzac,(Fonjoya) Rouge, 75 cl, Millésime 2018 ou 2019
- Terrine de canard au Pain d'épices, (Maison Papillon), 130 g
- Terrine aux châtaignes des Cévennes, (Maison Papillon), 130 g
- Terrine de Caille aux Raisins, (Maison Papillon), 130 g
- Fricandeau, (Charcuterie du Viala), 180 g
- Tartinable Truite au Chardonnay, (Roger Vidal), 140 g
- Confitures Nectarine de vigne ou Cerise Amande Amère ou Myrtille Cédrat, (Maison BRAS, Laguiole), 280g
- Sablé pur beurre, (Biscuiterie des Cazes), 120g
- Tablette de Chocolat au lait Café, (Abbaye de Bonneval), 100g
- Miel de Fleurs d'été, (Le rucher de Massebiau), 125 g (BIO)



Box Sucrée Salée (SA SP) (sans alcool et sans porc)

Présentée dans un élégant coffret à fenêtre, en carton bleu, blanc et or (dimension 33x21x12)

- Confitures Nectarine de vigne ou Cerise Amande Amère ou Myrtille Cédrat, (Maison BRAS, Laguiole), 280g
- Sirop de Cerise de la haute vallée du Tarn, (Artisan du fruit), 50 cl
- Tablette de chocolat noir 70% à l'orange (Abbaye de Bonneval), 100g
- Tablette de Chocolat au lait Café, (Abbaye de Bonneval), 100g
- Sablé pur beurre, (Biscuiterie des Cazes), 120g
- Tisane Rayon de Soleil, (Ferme des Homs), 25 g (BIO)
- Miel de Fleurs d'été, (Le rucher de Massebiau), 125 g (BIO)
- Cerises Préservées, (Artisan du fruit), 270 g
- Olivade rouge aux tomates séchées, (Roger Vidal), 90 g (BIO)



Bon de commande

(à transmettre avant le 10 novembre 2023)

Référence	Prix unitaire HT	TVA	Prix unitaire TTC	Quantité	Montant TOTAL TTC (Prix unitaire TTC X Quantité)
Box Salée	45.75 €	9.15 €	54.90 €		
Box Sucrée	45.75 €	9.15 €	54.90 €		
Box Sucrée/ Salée	62.42 €	12.48 €	74.90 €		
Box Sucrée/ Salée (SA SP) (sans alcool, sans porc)	62.42 €	12.48 €	74.90 €		
Montant Total TTC de la commande					
Acompte de 30% à nous verser à la commande (par chèque ou virement bancaire)					
<i>Frais d'expédition GRATUIT pour les livraisons à moins de 20 km de Millau, sinon nous contacter.</i>					

Offre spéciale fin d'année: pour toute commande passée avant le 10/11/2023: Entre 10 et 30 box: 5% de remise, Plus de 30 box: 8% de remise.

COORDONNÉES CLIENT

Raison sociale : _____

Nom du Responsable : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Tel : _____

Portable : _____

E-mail : _____

VOTRE RÈGLEMENT : Acompte de 30% à joindre au bon de commande

Chèque d'acompte de 30 % joint à expédier à notre adresse. Solde à réception de la facture.

Virement bancaire aux coordonnées suivantes
BIC : CCBPFRPPTLS
IBAN: FR76 1780 7006 1455 5214 8543 434
BP Occitane Millau

DATE ET INFORMATIONS LIVRAISON

Semaine du _____ au _____

Adresse de livraison et nom du contact
(si différent des coordonnées Client)

BON POUR ACCORD

"Je reconnais avoir lu et accepté purement et simplement les Conditions Générales de Vente définies ci-dessous."

À _____
le _____

Signature et cachet de l'entreprise
(obligatoires)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. Vente interdite aux moins de 18 ans. Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr. Photos non contractuelles, En cas de rupture d'un produit ou d'un conditionnement, il sera remplacé par un produit ou un conditionnement similaire ou de valeur supérieure.

Tarifs valables jusqu'au 31.12.2023. Tous nos prix sont indiqués en TTC. Ils peuvent faire l'objet de réactualisation en fonction des fortes variations des coûts des matières premières et d'énergie.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE APIFEC

Art. 1er – Dispositions générales:

Toute commande de produits implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire, exprès et préalable de la SARL APIFEC. En conséquence, la passation d'une commande par un Client emporte l'adhésion sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par la SARL APIFEC, audit Client. Le fait que la SARL APIFEC ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Art. 2 – Commandes:

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par l'acheteur. Elles valent alors engagement ferme et définitif. Les commandes étant définitives et irrévocables, toute demande de modification faite par l'acheteur, est soumise à l'acceptation du vendeur. Dans ce cas la SARL APIFEC sera déliée des délais de livraison contractuellement convenus. En cas d'annulation ou de modification de la commande non acceptée par la SARL APIFEC, les acomptes versés ne seront pas restitués. Le vendeur s'oblige à livrer un produit conforme à celui commandé. Il peut néanmoins apporter au produit commandé les modifications qui sont liées à l'évolution technique. Le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et plus particulièrement dans le cas où les quantités commandées sont anormalement élevées par rapport aux quantités habituellement commandées par les acheteurs.

Art. 3 – Disponibilité des stocks:

Les produits sont livrés dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité du produit commandé, le vendeur en informe immédiatement l'acheteur et peut lui proposer un produit d'une qualité et d'un prix équivalents ou, à défaut, un bon d'achat du montant de la commande utilisable pour toute prochaine commande. En cas de désaccord de l'acheteur, le vendeur procède au remboursement des sommes versées dans un délai maximum de 1 mois. En dehors du remboursement du prix du produit indisponible, le vendeur n'est tenu à aucune indemnité d'annulation, sauf si l'inexécution du contrat lui est personnellement imputable. La commande peut être résolue par le vendeur en cas :

- De retard ou refus de l'acheteur de prendre livraison,
- De non-paiement de l'acompte ou du solde du prix au moment de la livraison.

Dans tous les cas, l'acompte versé à la commande reste acquis au vendeur à titre d'indemnité.

Art. 4 – Livraison:

Toutes nos livraisons partent de notre dépôt. Les colis sont confectionnés sur le dernier trimestre de l'année et stockés dans un local à température constante. La livraison est assurée par un transporteur ou par la poste à l'adresse ou aux adresses indiquées sur le bon de commande. Les délais mentionnés sur les documents commerciaux ne sont donnés qu'à titre indicatif et le retard éventuel ne donne pas le droit au client d'annuler la commande, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire à qui il appartient de sauvegarder ses droits vis-à-vis du transporteur, seul responsable en cas de retard dans la livraison, vol, perte ou avarie en cours de route. Il vous appartient donc d'adresser vos réclamations au transporteur par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours qui suivent la réception de la marchandise, conformément à l'article L. 133-3 du Code de commerce, et d'envoyer une copie à la SARL APIFEC. Les expéditions individuelles seront effectuées par la poste, aux adresses fournies par le client lors de la passation de la commande. Toute réexpédition à une nouvelle adresse sera à la charge du client, sauf en cas de remplacement suite à une casse.

Art. 5 – Réception – Réclamations:

Les éventuelles contestations concernant la qualité, la quantité, le type de produit fourni et tout vice apparent devront être portées à notre connaissance dans les 48 heures de la livraison par lettre recommandée avec AR et adressée à la SARL APIFEC, 3 Impasse Aimé Galtier 12100 MILLAU. En ce qui concerne les vices cachés, ils devront nous être notifiés dans les 24 heures. Toute réclamation n'est possible que si les produits sont conservés dans leur emballage d'origine et dans les conditions sanitaires requises. Les frais et risques de retour seront toujours à la charge du client, celui-ci ne pouvant alors demander à la SARL APIFEC que le remplacement des produits non-conformes ou le complément à apporter pour combler les manquants ou le remboursement desdits produits, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou dommages-intérêts. En aucun cas les produits livrés ne pourront faire l'objet d'une reprise de notre part, si aucune réserve n'a été formulée.

Art. 6 – Tarif – Prix:

Nos produits sont vendus au prix catalogue qui s'applique à tous nos clients à la même date. La SARL APIFEC informera les clients de tout changement de prix catalogue par la communication de ses nouveaux prix. Les produits sont fournis aux prix en vigueur et suivant les devis ou le bon de commande établis lors de la passation de la commande. Les frais d'expédition seront indiqués au client avant l'enregistrement de la commande. Pour tout rajout de commande qui entraînerait une expédition supplémentaire, il sera facturé au client un forfait de 20 € TTC par point de livraison.

Art. 7 – Modalités de paiement:

Un acompte de 30% sera demandé au client à la commande, le paiement du solde sera effectué, soit par chèque, par virement ou par mandat administratif, à la livraison après facturation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix par l'acheteur. Notre droit de revendication s'exercera selon les dispositions de la loi n° 80/335 du 12 mai 1980. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités calculées sur la base de 5% annuels «Art. D. 441-5. Douzième alinéa du I de l'article L.441-6 du code du commerce : pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.», ces 5% seront exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client que nous les avons portés à son débit. En cas de retard de paiement la SARL APIFEC pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Art. 8 – Force majeure :

Pour l'exécution de ce contrat, la SARL APIFEC et nos expéditeurs ne peuvent être retenus pour responsables des cas de force majeure et de leurs conséquences directes ou indirectes sur la marchandise, emballages, moyens de transport, main d'œuvre. Par événement de Force Majeure, on entendra tout fait empêchant l'exécution totale ou partielle de la commande qui ne pourrait être surmontée malgré une diligence raisonnable de la part de la SARL APIFEC ou de ses substitués. Seront notamment assimilés à des cas de Force Majeure sans que cette liste soit exhaustive : les accidents affectant la production, le stockage, la commercialisation ou le transport de nos Produits, ainsi que l'incendie, l'inondation, le bris de machines, les grèves, la guerre, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les épidémies, ou rupture d'approvisionnement pour une cause non imputable à la SARL APIFEC ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement imputable à nos fournisseurs. En cas d'inexécution totale ou partielle du fait des raisons citées, nous pourrions de plein droit annuler tout ou partie du contrat en cause.

Art. 9 – Droit applicable – Attribution de juridiction:

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées seront soumises au droit français. Tout différend qui naîtrait à l'occasion de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de la terminaison de la commande conclue avec la SARL APIFEC, ou au paiement du prix, sera porté devant le tribunal de commerce de RODEZ (Aveyron -12), et ce quel que soit le lieu de la commande, de la livraison, et les modes de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

